

Organisation sanitaire exceptionnelle en période épidémique COVID-19

Rentrée scolaire, 1 septembre 2020

Ecole primaire de Pinet Année scolaire 2020/2021

Ce protocole précise les modalités du fonctionnement de l'école de Pinet, à compter de la rentrée scolaire 2020, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Les parents :

- ❖ fournissent à leurs enfants des mouchoirs en papier jetables, leur expliquent les gestes barrières
- ❖ s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la covid-19 chez l'élève ou dans sa famille
- ❖ informent l'école de la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

La prise de température à distance à l'entrée à l'école et la modification des horaires d'entrée et de sortie ont été adoptées en conseil d'école le 11 juin 2020.

Chaque famille précisera, à la mairie, si son ou ses enfants seront demi-pensionnaire(s), afin d'adapter au mieux les services périscolaires.

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.



Le lavage des mains se fera, à minima :

- à l'arrivée et à la sortie de l'école
- avant chaque repas
- après être allé aux toilettes

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique.

MATERNELLE

2 portails d'accès : *entrée* -> 8h50 – 9h00 / 13h50 – 14h00 *sortie* -> 11h55 et 16h55

- ➔ Classes de Mmes RHUL et BERTRAND : rue du Four à Chaux
- ➔ Classe de Mme BIZEAU : rue du Picpoul

- 1 ATSEM à l'entrée du portail ;
- 1 personnel municipal au portail pour un lavage des mains des élèves au gel hydro-alcoolique et une prise de température à distance
- l'enseignant(e) à l'accueil dans la classe
- les accompagnants sont autorisés à conduire les enfants jusqu'à la classe avec port du masque obligatoire et nettoyage des mains au portail.

En classe :

- la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves
- l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves
- mise à disposition d'objets partagés (ballons, jouets, livres, jeux, crayons, ...) permise
- port du masque obligatoire pour les adultes
- port du masque à proscrire pour les élèves
- aération fréquente de la classe

Les entrées et sorties de classe se feront en fonction d'un sens de circulation afin d'éviter les croisements entre élèves. Les portes intérieures ne seront utilisées que pour l'accès aux sanitaires et au dortoir.

En récréation : la distanciation physique ne s'applique pas.

2 cours séparées pour 3 classes. Une alternance sera mise en place avec respect strict des horaires. Pour les PS, l'après-midi, 30 min à partir du lever de la sieste.

Cour 1 : GS Mme BIZEAU de 10h30 à 11h et de 15h30 à 16h00

Cour 2 : PS/MS Mme RHUL de 10h10 à 10h40 ; PS/MS Mme BERTRAND de 10h45 à 11h15
PS/MS Mme RHUL de 15h10 à 15h40 ; PS/MS Mme BERTRAND de 15h45 à 16h15

- limitation des regroupements
- accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs autorisé
- 1 ATSEM pour le passage individuel aux toilettes
- enseignant(e) de la classe à la surveillance en cour de récréation
- port du masque obligatoire pour les adultes

ELEMENTAIRE

2 portails d'accès : entrées et sorties échelonnées en fonction des classes.

Les horaires doivent être strictement respectés afin de limiter les attroupements devant l'école.

Grand portail (rue du Four à Chaux) : -> CP (M. RICHEUX) : 8h40 – 8h45 et 13h40 – 13h45

-> CE1 (Mme RICARD) : 8h48 – 8h53 et 13h48 – 13h53

-> CE1/CE2 (Mme GENADOT) : 8h55 – 9h00 et 13h55 – 14h00

Petit portail (avenue du Picpoul) : -> CE2/CM1 (Mme LEMARDELET) : 8h40 – 8h50 et 13h40 – 13h50

-> CM1/CM2 (Mme CLADEL) : 8h50 – 9h00 et 13h50 – 14h00

- 1 enseignant à l'entrée de chacun des portails
- 1 personnel municipal à chacun des portails pour un lavage des mains des élèves au gel hydro-alcoolique et une prise de température à distance
- 1 ou 2 personnels à la surveillance dans la cour

En classe :

- la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves
- l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves
- port du masque obligatoire pour les adultes
- port du masque non recommandé pour les élèves mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école
- mise à disposition d'objets partagés (ballons, jouets, livres, jeux, crayons, ...) permise
- chaque élève aura une place attribuée et non modifiable durant toute la durée d'une période
- aération fréquente de la classe

En récréation : la distanciation physique ne s'applique

- limitation des regroupements
- port du masque obligatoire pour les adultes
- accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs autorisé
- cour de récréation partagée en 2 afin de pouvoir accueillir 2 classes simultanément

Plusieurs créneaux de récréation sont mis en place pour permettre l'alternance de toutes les classes. Un respect strict des horaires est nécessaire.

Espace cour 1 : CP de 10h10 à 10h25 ; CE1 de 10h30 à 10h45 ; CE1/CE2 de 10h50 à 11h05
CP de 15h10 à 15h25 ; CE1 de 15h30 à 15h45 ; CE1/CE2 de 15h50 à 16h05

Espace cour 2 : CE2/CM1 de 10h10 à 10h25 ; CM1/CM2 de 10h30 à 10h45
CE2/CM1 de 15h10 à 15h25 ; CM1/CM2 de 15h30 à 15h45

Le (les)enseignant(s) de la (des) classe(s) en présence à la surveillance dans la cour de récréation.

Les autres locaux :

La salle du RASED deviendra la salle de mise en quarantaine en cas d'observation chez un élève ou personnel de symptômes évoquant l'affection par le virus COVID-19.

La BCD pourra être utilisée dans son fonctionnement normal et comme salle du RASED.

Le bureau de direction : lavage préalable des mains avant utilisation du téléphone et de l'ordinateur.

La salle des maîtres / photocopieur sera désinfectée tous les jours. Chaque utilisation du photocopieur sera soumise à lavage préalable des mains.

Les toilettes seront désinfectées au moins deux fois par jour.

Encadrement des élèves

Déplacements du groupe : mise en rang ordinaire dans les espaces extérieurs, ouverts et intérieurs, dans le respect strict des règles visant à éviter le brassage entre élèves de classes différentes.

Soins aux élèves : Pour chaque soin, même les plus anodins, le port du masque et des gants (mains préalablement lavées) et la tenue du registre de soins seront impératifs.

Elève présentant des symptômes évoquant la covid-19 :

- port du masque obligatoire, fourni par l'école
- appel aux parents
- mise à l'écart du groupe, accompagné d'un adulte, dans la salle du RASED en attendant l'arrivée des parents
- consultation et/ou dépistage par un médecin généraliste
- pas de retour à l'école avant d'avoir les résultats
- transmission des résultats à l'école dans les plus brefs délais (qui, à son tour, en informera les médecins de l'éducation nationale)
- information de la suspicion transmise aux parents d'élèves de la classe concernée